L'ÉCOLE des Super Pouvoirs

Proposition de Partenariat

Présentation du Concept

L'École des Super Pouvoirs est un programme ludique de sophrologie destiné aux enfants des maternelles et du primaire. L'objectif à visée éducative et sociétal est d'accompagner les enfants vers un mieux-être mental et émotionnel, basé sur la découverte de leurs super-pouvoirs intérieurs. En intégrant des séances de sophrologie dans le quotidien des enfants, on favorise non seulement la réussite scolaire, mais aussi l'épanouissement individuel et collectif pour le bien-vivre ensemble.

Nous proposons aux sophrologues souhaitant travailler avec des enfants, un partenariat sous forme de contrat de licence de cession de droits, incluant un programme clé en main : concept pédagogique, supports, méthodologie, outils et identité visuelle associée, afin de pouvoir démarrer leur activité dans les meilleurs délais.

Le prestataire s'engage pour une année renouvelable.

Le forfait annuel convenu entre les Parties couvre l'ensemble des délivrables prévus au contrat. Aucune rétrocession de droits liée à l'exploitation de l'activité ne sera due au Concédant, conformément aux conditions définies dans le contrat qui sera signé par les deux parties.

Objectifs du Partenariat

- Accompagner les enfants dès le plus jeune âge, à grandir en toute autonomie avec un fort sentiment de sécurité intérieure.
- L'accès à un programme clé en main destinés aux sophrologues qui souhaitent ouvrir un atelier enfants, avec potentiellement à terme la possibilité d'intégrer des structures éducatives (en cours de développement).
- Développer un réseau de partenaires engagés autour de valeurs communes : bienveillance, respect de l'enfant, épanouissement personnel.

Ce que comprend le partenariat

 Une licence d'exploitation de la méthode « L'École des Super Pouvoirs »

- Un accompagnement à la création d'un atelier pour enfants (administratif, cadre juridique, business plan...) et l'animation : supports, boite à outils...
- L'accès aux supports pédagogiques exclusifs RD et Sophros
- Des outils de communication professionnels prêts à l'emploi
- Une **visibilité sur notre site internet**, annuaire et réseaux sociaux La création d'un groupe d'échanges (à venir).

Conditions de Partenariat

- **Être sophrologue** certifiée ou en exercice
- Adhérer à la charte de valeurs de L'École des Super Pouvoirs
- Engagement moral de qualité, sécurité, et bienveillance dans la mise en œuvre des ateliers.
- Respect de la charte déontologique des sophrologues
- Respect des modalités d'utilisation du contrat de cession de droits

Annexes

• Annexe 1 - Détail des tarifs des différentes Licences

Présentation des différentes formules de licences & conditions financières en fonction du choix de contenu délivré.

Actuellement seule la Licence Essentielle est délivrée

Notre Équipe



Marie Laure GUYOT
Fondatrice de L'École des Super Pouvoirs
Sophrologue & Hypnopraticienne
Coach en préparation mentale et développement
personnel, elle a imaginé ce projet pour
accompagner chaque enfant à bien grandir et
s'épanouir à l'école



Perrine CABASSE
Juriste
En charge du développement et du recrutement



Sandrine JOSSO Députée de Loire Atlantique Membre de soutien du projet



Vous Sophrologue certifié.e Membre de l'École des Super Pouvoirs Réseau de partenaires engagés pour le bien-être des enfants par la sophrologie